

Gorges de la Sainte-Baume



Randonnée n°2649

Une randonnée proposée par gpamaletoi

Un splendide village médiéval, un ermite et sa troglodyte, une vallée au relief calcaire, et la vue sur la vallée du Rhône, et le Mont Ventoux.

Préparez vous pour une jolie randonnée familiale, qui conviendra à chacun.

Ajout modérateur au 20/08/2021 : Voir les commentaires dans le bas de cette fiche pour des avis récents sur cette randonnée dont le descriptif date de 2012

Durée :	2h25	Difficulté :	Moyenne
Distance :	5,81 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	255 m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	246 m	Région :	Massif central
Point haut :	349 m	Commune :	Saint-Montan (07220)
Point bas :	115 m		

Description

Stationnez dans le village de Saint-Montan à proximité de la mairie.

(D/A) Entrez dans les gorges par la route en prenant la direction du

Domaine d'Imbours. Empruntez le GR® 42 balisé en Rougee Blanc. Passez devant une chapelle puis longez le site d'escalade, et commencez l'ascension dans les pierriers. Rejoignez le carrefour de la Grotte de la Sainte-Baume.

(1) Quittez le GR® et prenez le sentier de gauche, poursuivez la montée pour atteindre au sommet le chemin du Vallat de Canaux.

(2) Engagez-vous à gauche sur ce chemin et prolongez pour atteindre le village de Larnas.

(3). Tournez vers le Sud au carrefour, après la mairie, pour rentrer dans le village. Vers les containers, retrouver le balisage, et le suivre pour retrouver un chemin. Entrez dans un parc à chevaux (merci de penser aux clôtures, et à refermer le parc). Trouvez un nouveau carrefour à l'aplomb des lignes électriques, poteaux sur la droite.

(4) Prenez le sentier à gauche et entamez rapidement une bonne descente pour arriver au niveau de de la Grotte de Lourdes.

(5) Prolongez en face pour retrouver rapidement le parking de Saint-Montan **(D/A)**.

Informations pratiques

Comme bien souvent dans cette région, pas de point d'eau fiable.

Bonnes chaussures, pas de tongues, baskets minimums. Dans la montée, le sol est glissant.

Nombreux sites de pique nique.

A proximité

(D/A) Visite du village de Saint-Montan, de son château. Nombreuse petites boutiques d'artistes. Sur le plateau de Gras, points de lavandes et produits dérivés.

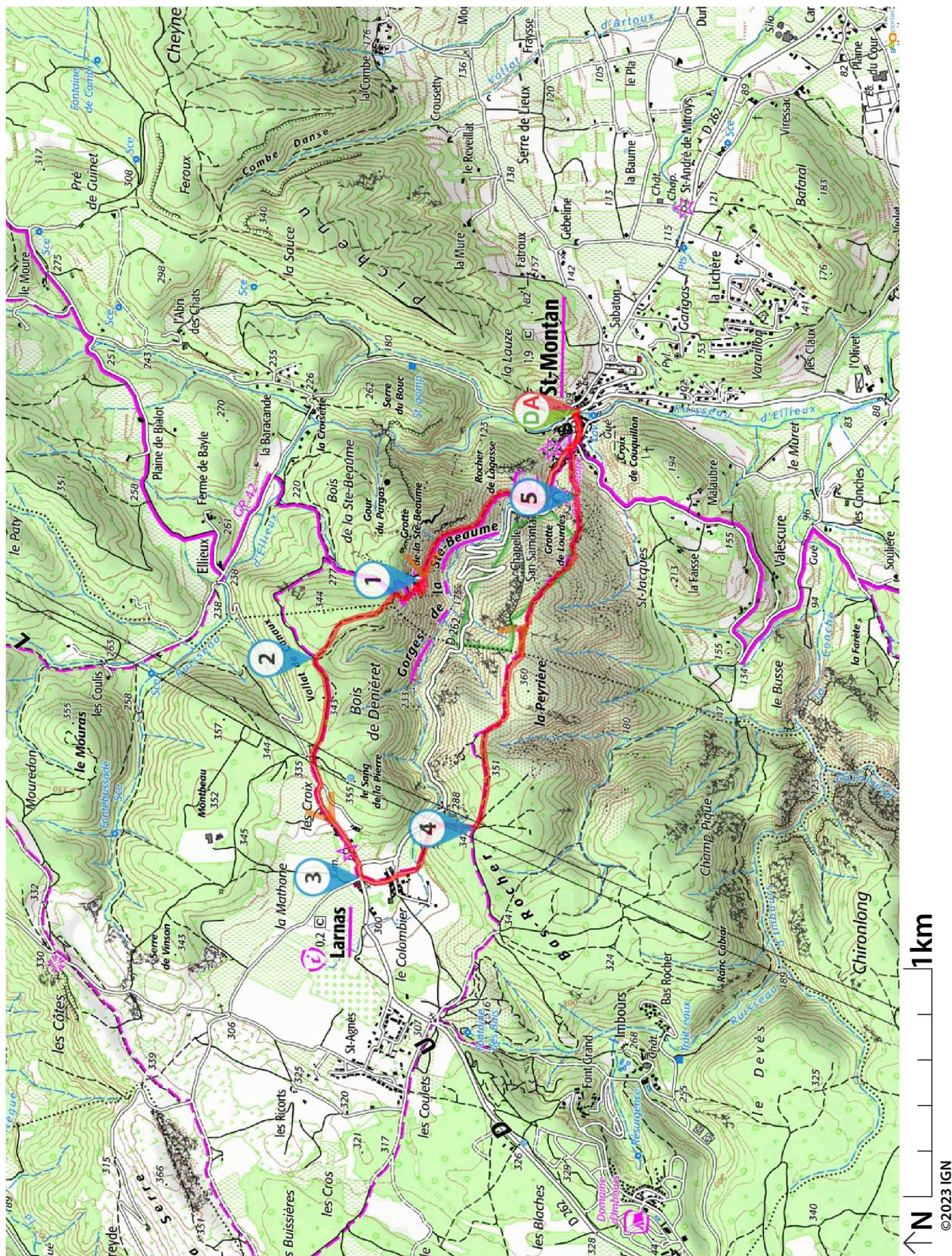
Après **(1)** au carrefour d'une croix quittez le balisage et glissez vous jusqu'à l'habitation de l'ermite Montanus. Soyez discret et respectez le lieu. Un livre d'or est à disposition.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-gorges-de-la-sainte-baume/>

Points de passages

- D/A Parking de Saint-Montan**
N 44.440268° / E 4.624272° - alt. 115 m - km 0
- 1 Grotte de la Sainte-Baume**
N 44.446485° / E 4.614928° - alt. 250 m - km 1.39
- 2 Vallat de Canaux**
N 44.45064° / E 4.610595° - alt. 326 m - km 2.04
- 3 Village de Larnas**
N 44.44882° / E 4.598511° - alt. 306 m - km 3.09
- 4 Sous la ligne électrique**
N 44.444329° / E 4.601199° - alt. 342 m - km 3.74
- 5 Grotte de Lourdes**
N 44.440394° / E 4.61947° - alt. 162 m - km 5.37
- D/A Parking de Saint-Montan**
N 44.440232° / E 4.624324° - alt. 116 m - km 5.81

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.